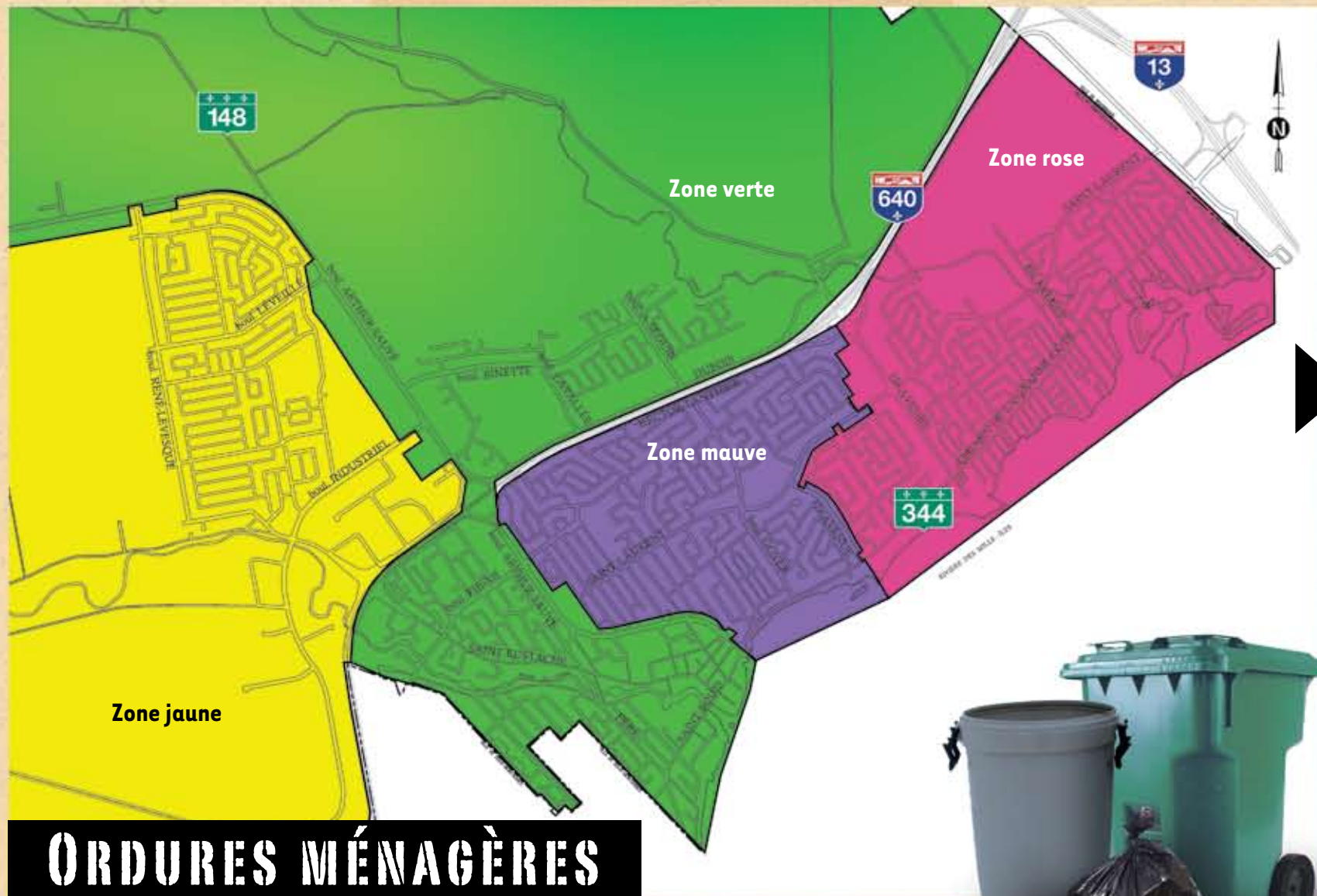


Jours de collecte des ordures ménagères:
UNE FOIS PAR SEMAINE
 (du 2 juin au 29 août la collecte sera effectuée deux fois par semaine).

- rose Lundi
- mauve Mardi
- vert Jeudi
- jaune Vendredi



ORDURES MÉNAGÈRES

Renseignements : Ligne Info-Collectes 450 974-5416

Repérez facilement vos horaires de collecte et téléchargez vos horaires personnalisés via Internet: ville.saint-eustache.qc.ca/fr/accueil/collecte.asp

CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

2008

Février	Mars	Avril	Mai	Juin
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2	1	1 2 3 4 5	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7
3 4 5 6 7 8 9	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12	4 5 6 7 8 9 10	8 9 10 11 12 13 14
10 11 12 13 14 15 16	9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19	11 12 13 14 15 16 17	15 16 17 18 19 20 21
17 18 19 20 21 22 23	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26	18 19 20 21 22 23 24	22 23 24 25 26 27 28
24 25 26 27 28 29	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30	25 26 27 28 29 30 31	29 30
	30 31			

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4	1	1 2 3 4 5 6
6 7 8 9 10 11 12	3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 10 11 12 13	5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8	7 8 9 10 11 12 13
13 14 15 16 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16	14 15 16 17 18 19 20	12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15	14 15 16 17 18 19 20
20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23	21 22 23 24 25 26 27	19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22	21 22 23 24 25 26 27
27 28 29 30 31	24 25 26 27 28 29 30	28 29 30	26 27 28 29 30 31	23 24 25 26 27 28 29	28 29 30 31
	31			30	

* COLLECTE REPORTÉE AU 26 (zone jaune + verte)

Horaire estival : du 2 juin au 29 août la collecte sera effectuée deux fois par semaine.

Aide-mémoire pour repérer rapidement ma journée de collecte des ordures :

Ma journée de collecte des ordures est le _____

Mes journées de collectes estivales sont le _____ et le _____

REPÉREZ VOS DEUX ZONES!

TROUVEZ VOS 2 NOUVEAUX HORAIRES EN 2 ÉTAPES FACILES!

1. Repérez les couleurs de vos 2 zones de collectes à partir des cartes ci-contre, ou référez-vous à l'index des rues à l'endos.
2. Consultez les calendriers appropriés pour connaître vos nouveaux horaires. Nous vous suggérons de transcrire ces informations dans les aide-mémoire situés sous chacun des calendriers.



MATIÈRES RECYCLABLES

Jours de collecte des matières recyclables:

MAINTENANT AUX DEUX SEMAINES

- gris clair / orange Lundi
- bleu foncé / gris foncé Mardi
- vert lime / bleu clair Jeudi
- jaune / rouge Vendredi

- Collecte des feuilles mortes
- Collecte des résidus domestiques dangereux

CALENDRIER DE COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

2008

Février	Mars	Avril	Mai	Juin
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2	1	1 2 3 4 5	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7
3 4 5 6 7 8 9	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12	4 5 6 7 8 9 10	8 9 10 11 12 13 14
10 11 12 13 14 15 16	9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19	11 12 13 14 15 16 17	15 16 17 18 19 20 21
17 18 19 20 21 22 23	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26	18 19 20 21 22 23 24	22 23 24 25 26 27 28
24 25 26 27 28 29	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30	25 26 27 28 29 30 31	29 30
	30 31			

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4	1	1 2 3 4 5 6
6 7 8 9 10 11 12	3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 10 11 12 13	5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8	7 8 9 10 11 12 13
13 14 15 16 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16	14 15 16 17 18 19 20	12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15	14 15 16 17 18 19 20
20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23	21 22 23 24 25 26 27	19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22	21 22 23 24 25 26 27
27 28 29 30 31	24 25 26 27 28 29 30	28 29 30	26 27 28 29 30 31	23 24 25 26 27 28 29	28 29 30 31
	31			30	

* COLLECTE REPORTÉE AU 26 (zone bleu clair + rouge)

Notez qu'à partir du 4 février 2008 la collecte des matières recyclables s'effectuera aux deux semaines.

Aide-mémoire pour repérer rapidement ma journée de collecte du recyclage :

Ma journée de collecte du recyclage est le _____ (une semaine sur deux)

La couleur de ma zone de collecte de matières recyclables est le _____

RENSEIGNEMENTS :
Service des travaux publics
INFO-COLLECTES
450 974-5416

Ville de Saint-Eustache :
www.ville.saint-eustache.qc.ca/fr/accueil/collecte.asp
Tricentris, centre de Tri :
www.tricentris.com

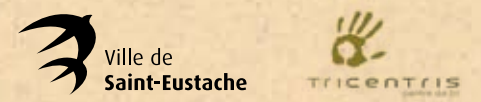
GUIDE À CONSERVER!

RÉDACTION ET COORDINATION : Service des communications de la Ville de Saint-Eustache.
CONCEPTION GRAPHIQUE : Maestro Communications
IMPRESSION : Studio 839 Design
TRAJET : 20 500 exemplaires - Janvier 2008

Imprimé sur du papier recyclé contenant 100% de fibres postconsommation



NOUVEAUX HORAIRES
de collecte
des ordures ménagères
et des matières recyclables.



TROUVEZ VOS 2 NOUVEAUX HORAIRES EN 2 ÉTAPES FACILES!

- Repérez les couleurs de vos **2 zones de collectes** à partir de l'index des rues ci-contre, ou référez-vous aux cartes à l'endos.
- Consultez les calendriers appropriés pour connaître vos nouveaux horaires.
Nous vous suggérons de transcrire ces informations dans les aide-mémoire situés sous chacun des calendriers.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- La collecte des ordures ménagères est effectuée **une fois par semaine**, entre **7 h et 18 h**, pour tous les types d'immeubles.
- Déposer les ordures ménagères en bordure du terrain (entrée privée) pour **7 h** le matin de la collecte.
- Les ordures peuvent être déposées à compter de **19 h**, la veille de la collecte.

Lundi
 Mardi
 Jeudi
 Vendredi

Jours de collecte des ordures ménagères:
UNE FOIS PAR SEMAINE

Horaires estival :
du **2 juin** au **29 août** la collecte sera effectuée **deux fois par semaine**. Les **LUNDI** et **JEUDI** (ZONE ROSE et VERTE), et le **MARDI** et **VENDREDI** (ZONE MAUVE et JAUNE) entre **7 h et 18 h**.

LIGNE INFO-COLLECTES 450 974-5416

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

- La collecte des matières recyclables est effectuée à domicile **une fois, à toutes les deux semaines**, pour tous les types d'immeubles.
- Déposez le bac en bordure du terrain (entrée privée) pour **7 h le matin**, les jours de collecte.
- Placez votre bac bleu roulant dans votre entrée, à 1 mètre (3 pieds) de la rue. Les poignées et les roues du bac doivent faire face à votre immeuble.
- Éloignez le bac de tout obstacle (auto, poteau, muret) et laissez un espace libre d'environ 1 mètre (3 pieds) autour du bac pour éviter tout incident lors du soulèvement mécanique.
- Ne déposez pas de matières à côté ou sur le couvercle du bac, car elles ne seront pas ramassées par la collecte mécanique.
- Le tri n'est pas nécessaire, vous devez déposer vos matières pêle-mêle dans le bac bleu roulant.
- Matières acceptées :** papier, carton, verre, plastique (sauf no 3 et 6) et métal.
- Matières refusées :** Miroir, cristal, vaisselle, porcelaine, céramique, ampoules électriques, tubes fluorescents, verre, etc. Les contenants d'huile en plastique ou ceux ayant servi à l'entreposage de l'essence. Les gros objets de métal (tondeuse, poêle, barbecue, etc.). Les contenants de produits dangereux (pots de peinture, aérosols, etc.) ainsi que les vêtements.

ATTENTION : les sacs de plastique (d'épicerie, Publi-sac, sac vert) et les pellicules de plastique ne sont pas acceptés.

Lors d'un déménagement, laissez le bac à la propriété. Ce bac est la propriété de la Ville de Saint-Eustache.

Jours de collecte des matières recyclables:

UNE FOIS À TOUTES LES DEUX SEMAINES

Lundi
 Mardi
 Jeudi
 Vendredi

AUTRES COLLECTES

Appareils électroménagers et meubles

- Les meubles usagés encore utilisables et les électroménagers (fonctionnels ou non) sont récupérés à domicile, et ce, sans frais, en contactant le Grenier populaire des Basses-Laurentides.

Renseignements: 450 623-5891

COLLECTE DES BRANCHES

- Sans frais via la collecte des ordures ménagères.
 - Branches attachées en ballot
 - Total de 10 ballots, incluant les sacs à ordures
 - Longueur d'un mètre maximum
 - Poids n'excédant pas 25 kg (50 lbs)
- Dans les autres cas, utiliser la collecte des branches du Service des travaux publics, moyennant des frais de 30\$. Paiement exigé (argent comptant ou carte débit) avant la collecte, au garage municipal (43, boulevard Industriel) ou à la Mairie (145, rue Saint-Louis). Délai d'environ 10 jours ouvrables pour le ramassage des branches.

COLLECTE DES FEUILLES MORTES

- La collecte est effectuée une fois par semaine, les **lundis 6, 13, 20, 27 octobre 2008, 3* et 10* novembre 2008**.
- Les feuilles doivent être entassées dans des sacs de plastique, de papier ou boîtes de carton et ne doivent pas renfermer de déchets, gazon ou autres résidus de jardin.
- Déposer ces contenants en bordure de la chaussée pour 7 h le matin de la collecte. Séparez-les de vos autres déchets.
- * 3 et 10 novembre (collectes optionnelles selon la température).

Renseignements: 450 974-5255

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

- La collecte est effectuée une fois par année, le **dimanche 7 septembre 2008, pour les résidents de Saint-Eustache seulement** (pièce d'identité exigée), sur le site de l'école secondaire des Patriotes, 99, rue Grignon, de 9 h à 17 h.
- Récupération de peinture, aérosols, nettoyeurs, médicaments, engrais, etc.
- Nous récupérons aussi les vieux vêtements.
- À l'année, les Eustachois peuvent se débarrasser des peintures usées, plus spécifiquement au latex et à l'huile (sauf aérosols) au comptoir de *Rona Le Régional* (440, rue Dubois), de même que les vieilles batteries d'automobiles au comptoir de Canadian Tire (500, boulevard Arthur-Sauvé).

GROS REBUTS

- À l'année, les gros rebuts sont récupérés lors de la collecte des ordures ménagères.
- Déposez-les en bordure de terrain les jours de collecte.

POSTE DE TRANSBORDÈMENT

- Le poste de transbordement est situé au 695, 25^e Avenue, Saint-Eustache.
- Ouvert seulement les samedis, du 5 avril au 25 octobre, de 8 h 30 à 16 h 30.

- Les citoyens de Saint-Eustache (avec preuve de résidence) peuvent déposer des matériaux secs, moyennant des frais de 20 \$ par chargement. Il n'y a pas de frais pour les électroménagers, matelas, bains, meubles, chauffe-eau, poêle à bois, fournaise.

Renseignements: 450 974-5255 ou 450 974-5171

LIGNE INFO-COLLECTES
450 974-5416

NOM DE RUE	ORDURES	RECYCLAGE	NOM DE RUE	ORDURES	RECYCLAGE	NOM DE RUE	ORDURES	RECYCLAGE	NOM DE RUE	ORDURES	RECYCLAGE	NOM DE RUE	ORDURES	RECYCLAGE	NOM DE RUE	ORDURES	RECYCLAGE
1E, AVENUE			BANQUE, DE LA			DORION, MONTEE			HETU			L.-J.-PAPINEAU, BOUL.			PRIMEAU 536 à 706		
2E, AVENUE			BARBE			DORION 133 à 168			HIBISCUS, DES			L.-J.-RODRIGUE, BOUL.			PRIMEAU 792 à 861		
3E, AVENUE			BARBEAU			DORION 172 à 254			HOTTE			LOUIS-RIEL			PROTEAU		
11E, AVENUE			BASTIEN			DOYON			HOUE			LOUVAIN			PROULX		
12E, AVENUE			BEAUCHAMP			DROUIN			HOULE 83 à 247			LUCIEN			PRUCHES, DES		
14E, AVENUE			BEAUCHESNE			DUBOIS			HOULE 258 à 333			MAILLOU			PRUDENCE, DE LA		
15E, AVENUE			BEAUSEJOUR			DUBORD			HUGO			MALBOEUF			PRUD'HOMME		
16E, AVENUE			BELAIR			DUCHARME			IDEALE			MALLETTE			RACINE		
18E, AVENUE			BELANGER			DUFOUR			ILES-CORBEIL, CH. DES			MARCEL 1 à 39			RADISSON		
21E, AVENUE			BELISLE			DUMONT			ILES-YALE, CH. DES			MARCEL 41 à 51			RENAUD, MONTEE		
22E, AVENUE			BELLERIVE			DUMOUCHEL			INDUSTRIEL, BOUL.			MARCIL			RENAUD		
24E, AVENUE			BERNARD			DUQUETTE			IRENE			MARIE			RENE-LEVESQUE, BOUL. 500 à 739		
25E, AVENUE 1 à 484			BERTHELOT			ECHO, DE L'			IRIS, DES			MARIE-VICTORIN			RENE-LEVESQUE, BOUL. 760 à 1174		
25E, AVENUE 485 à 900			BIGRAS			ERABLES, DES			ISABELLE			MARINEAU			RICHARD		
27E, AVENUE			BINETTE, BOUL.			ERIC			JACQUES			MARRONNIERS, DES			RIVIERE NORD, CH. DE LA		
28E, AVENUE			BLOUIN			ERNEST			JEAN			MARSEILLE, DE			RIVIERE SUD, CH. DE LA		
29E, AVENUE			BOILEAU 239 à 410			ETHIER			J.-BAPTISTE-CAMPEAU			MARTIGNY, DE			ROBILLARD		
30E, AVENUE			BOILEAU 411 à 445			FAUTEUX			J.-BAPTISTE-LAUZE			MAURICE			ROBINSON		
31E, AVENUE			BORD-DE-L'EAU, DU			FELIX-LECLERC			J.-BAPTISTE-TOUPIN			MCMARTIN, MONTEE			ROCHELEAU		
32E, AVENUE			BOULEAUX, DES			FERE			JEAN-DUBUC			MELEZES, DES			ROCHON		
33E, AVENUE			BOUVIER			FILIATRAULT			JEROME-RICHER			MERISIERS, DES			RONALD		
34E, AVENUE			BRICOT			FLEURY			JOANNE			MILAN, DE			ROSERAIE, ALLEE DE LA		
35E, AVENUE			BRODEUR			FOISY			JOLY			MILLE-ILES, DES			ROUSSEAU		
36E, AVENUE			BRUNET			FONTAINE			JONQUILLES, DES			MONACO, DE			ROY		
37E, AVENUE			CAMELIAS, DES			FORGE, DE LA			JOSEPH-BONNET			MGR-PREVOST 135 à 260			SAINT-ALEXANDRE		
38E, AVENUE			CANNAS, DES			FORTIER			JOSEPH-BOUVRET			MGR-PREVOST 263 à 349			SAINT-ANTOINE		
39E, AVENUE			CAPUCINES, DES			FRANCE			JOSEPH-DUBE			MONTOUR			ST-CHARLES, MONTEE		
41E, AVENUE			CARDINAL			FRANCOIS-CHICOU			JOSEPH-GUITARD			MONTS, DES			SAINT-DENIS		
42E, AVENUE			CARON			FRENES, DES			JOSEPH-LEDUC			MOREAU			SAINT-EUSTACHE 7 à 442		
43E, AVENUE			CARTIER			FRESNIERE, CH.			JOYAL			MOUNIN, DU			SAINT-EUSTACHE 446 à 481		
44E, AVENUE			CEDRES, DES			GALET, DU			JUDD			MUNRO			SAINT-EUSTACHE 500 à 544		
45E, AVENUE			CERISIERS, DES			GARE, DE LA			JULIE			MYRE			SAINT-JOSEPH		
46E, AVENUE			CHAMPAGNE 189 à 265			GASTINEAU			KENT			NADON			SAINT-LAURENT 11 à 136		
47E, AVENUE			CHAMPAGNE 268 à 375			GATIEN			KING			NANTEL			SAINT-LAURENT 138 à 211		
49E, AVENUE			CHARBONNEAU			GAUTHIER			LA SALLE			NANTES, DE			SAINT-LAURENT 212 à 353		
53E, AVENUE			CHARLES			GEMINI			LABELLE			NAPLES, DE			SAINT-LAURENT 356 à 521		
54E, AVENUE			CHARTRAND			GENEVRIERS, DES			LABRIE			NAZAIRE-FILION			SAINT-LOUIS		
55E, AVENUE			CHAURETTE			GERARD-PROULX			LAHAIE			NORMAND			SAINT-MARC		
56E, AVENUE			CHAYER			GILBERT			LAMANQUE			OKA, CH. D'			SAINT-MICHEL		
57E, AVENUE			CHENES, DES			GIROUARD, BOUL.			LANDRY			OKA, VIEUX CH. D'			SAINT-NICOLAS		
58E, AVENUE			CHENIER			GLADUE			LAPLANTE			ORLEANS			SAINT-VIAEUR		
59E, AVENUE			CHICOT, CH. DU			GLOBENSKY			LAPOINTE			ORMES, DES			SAPINS, DES		
61E, AVENUE			CHRYSANTHEMES, DES			GODARD			LATOUR			OUIMETTE			SAULES, DES		
62E, AVENUE			CLAIRE			GODIN, MONTEE			LAURIER			PAQUETTE			SAURIOL		
63E, AVENUE			CLEMATITES, DES			GONDOLE, DE LA			LAURIN, MONTEE			PAQUIN			SAVARS		
64E, AVENUE			CLEMENT			GOYER, BOUL. 100 à 240			LAURIN			PARC, DU			SCOTT		
65E, AVENUE			CONSTANTIN 193 à 259			GOYER, BOUL. 250 à 344			LAUZANNE			PARANT			SERAPHIN-DORE		
ACCUEIL, DE L'			CONSTANTIN 275 à 449			GRANDE-COTE, CH. DE LA 1 à 128			LAUZON, MONTEE			PATRIOTES, DES			SOURCES, DES		
ADELARD			CORBO			GRANDE-COTE, CH. DE LA 133 à 237			LAUZON			PELLETIER			SOUVENIR, DU		
ALBERT MONDOU, BOUL.			COTE-CACHEE, CH. DE LA			GRANDE-COTE, CH. DE LA 338 à 821			LAVALLEE, BOUL.			PEPIN			SPENARD		
ALBERT 205 à 254			COUSINEAU			GRAVEL			LAVIGNE			PERREAULT			TAILLEFER		
ALBERT 261 à 315			DAHLIAS, DES			GRIGNON			LAVOIE			PERRY			TASSE		
ALEXIS-LACHANCE			DAMIEN-MASSON			GRONDIN			LEBLANC, MONTEE			PESANT			TERRY FOX, BOUL.		
ALYSSUMS, DES			DAOUST			GROSEILLERS, DES			LEBLANC			PETIT			THEORET		
AMARANTES, DES			DAVID-LORD			GUERIN			LECLAIR			PETIT-CHICOT, CH. DU			THERRIEN		
ANCRE, DE L'			DE BELLEFEUILLE 1 à 144			GUINDON			LEFEBVRE			PEUPLIERS, DES			TILLEULS, DES		
ANDRE-BOUCHARD			DE BELLEFEUILLE 152 à 256			GUY			LEGARE			PHILIPP			TIMOTHEE-KIMBER 634 à 648		
ANDRE-JOBIN			DE BELLEFEUILLE 257 à 283			GUYON			LEGAULT			PICARD			TIMOTHEE-KIMBER 677 à 835		
ANDRE-OUMET			DEMERS			HAMEL			LEMAY			PIE XII, BOUL. 29 à 243			TOUCHETTE		
ANNE			DESORMEAUX			HAVRE, DU			LEO			PIE XII, BOUL. 302 à 374			VANIER		
ANTOINE-GROULX			DEUX-MONTAGNES, BOUL.			HEBERT			LEONARD 564 à 684			PIERRE-DUBEAU			VERMETTE		
ANTOINE-SEGUILIN, BOUL.			DR.-BOURGEOIS, DU			HECTOR-LANTHIER 15 à 251			LEONARD 696 à 720			PIERRE-LAPORTE			VIAU		
ARBIC			DR.-CORRIVEAU, DU			HECTOR-LANTHIER 259 à 281			LEONARD-BROWN			PILON			VILLENEUVE 187 à 265		
ARTHUR-SAUVÉ, BOUL. 0 à 425			DR.-GUSTAVE-LABELLE			HECTOR-LANTHIER 282 à 400			LESPERANCE			PLAINES, DES			VILLENEUVE 276 à 380		
ARTHUR-SAUVÉ, BOUL. 430 à 1062			DR.-MILOT, DU			HELENE			LESSARD			PLATEAU, DU			WALTER-BUSWELL		
ASTERS, DES			DOLBEC			HELLEUR			LEVEILLE, BOUL.			PLOUFFE			WILLIAMS		
AUBE			DOMAINE, MONTEE DU			HEMOND 171 à 260			LILAS, DES			POIRIER			YVES		
AZALEES, DES			DOMINIQUE MILLER			HETRES, DES			LINDA			PREISING 252 à 357					
BALSAMINES, DES									LOUISE			PREISING 358 à 392					